

Inserm Transfert a obtenu la certification ISO 9001 v2015 pour sa démarche qualité pour l'ensemble de ses activités

Cette certification, qui concerne la totalité des activités de la société, s'inscrit dans la continuité de la démarche qualité d'Inserm Transfert, initiée depuis 2010

Paris, le 6 novembre 2018 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm, annonce aujourd'hui avoir obtenu la certification ISO 9001 v2015 pour l'ensemble de ses activités.

Inserm Transfert avait déjà, depuis 2010, obtenu la certification ISO 9001 v2008 pour plusieurs de ses activités, mais il s'agit là d'une certification globale portant sur l'ensemble des métiers de la société.

Cette démarche par la qualité globale a fortement mobilisé en interne toutes les équipes qui ont adhéré au projet. Ce succès valide la qualité des prestations et du savoir-faire d'Inserm Transfert.

Cette démarche par la qualité s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise avec pour objectif de renforcer et d'adapter ses standards en continu, pour s'assurer de répondre aux attentes et besoins des clients et partenaires (chercheurs, industriels, partenaires,...) dans le cadre du transfert de technologie.

La certification a été obtenue en démontrant l'atteinte de ses quatre objectifs qualité majeurs :



- Améliorer la performance opérationnelle
- Renforcer l'expertise en interne
- Créer de la valeur pour les innovations « assets » des partenaires (détecter, évaluer, protéger, maturer, orienter, financer, établir des partenariats)
- Garantir l'adhésion des collaborateurs aux objectifs d'amélioration continue

« Notre métier est d'accompagner l'innovation, de partir d'un résultat de recherche, de le protéger, de le valoriser avec l'objectif à terme de le faire devenir un médicament qui soit développé par une start-up ou par un industriel, avec une qualité de suivi, » explique Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert qui ajoute, *« Nous voulions valoriser une démarche par la qualité qui existait déjà au niveau opérationnel. La certification de nos pratiques facilite les échanges et la transversalité au sein de la société, elle consolide nos outils opérationnels et nous permet de mieux anticiper pour mieux agir au service de l'innovation et de la satisfaction des chercheurs. »*

« Nous avons commencé en 2017 à réfléchir à la cartographie de ce système de management par la qualité, à décrire les processus et à travailler sur l'approche normative qui positionne l'entreprise dans son écosystème, en tenant compte des enjeux, des risques, des opportunités et des besoins et attentes de parties prenantes, pour décliner notre politique qualité et assurer la satisfaction de nos clients selon les prestations proposées, » détaille Patricia Joseph-Mathieu, Responsable Qualité d'Inserm Transfert qui précise, *« Entrer dans une démarche qualité, c'est formaliser ses actions quotidiennes, réfléchir à un processus pour garantir et améliorer la qualité de nos activités et avoir une vision commune et partagée de ce qu'est et doit être la qualité. »*

La démarche de certification a permis de gagner en efficacité et en efficience pour répondre aux partenaires et clients, elle a consolidé les interfaces métier, renforcé la communication entre les différents départements, et facilité la circulation de l'information pour permettre à tous d'avoir la bonne information au bon moment, de la bonne personne, avec toujours pour objectif la satisfaction de nos clients et partenaires. La certification permet à Inserm Transfert de mieux répondre encore aux standards internationaux de fonctionnement et d'afficher la qualité de ses services.

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous délégation de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique.

Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

www.inserm-transfert.fr

Contacts :

Agence Acorelis - Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr